

Pour qui ?

Pour les organismes de formation et d'accompagnement qui souhaitent renforcer leur fonctionnement et qualité interne et qui veulent se préparer à un premier audit selon le Référentiel national qualité.

Pourquoi ?

L'objectif du pré-audit est d'obtenir une vue claire des exigences du Référentiel, de vérifier dans quelle mesure votre organisme répond aux critères du Référentiel et d'accroître vos chances de réussite.

Contenu et méthode de travail ?

Pendant la visite, un auditeur expérimenté de CertUp-Maïeutika réalisera à votre demande tout ou partie des missions suivantes :

- Explication du Référentiel et de la méthodologie d'audit. L'interprétation et l'importance des différents critères et indicateurs vous sont clarifiées. Il sera répondu à vos questions spécifiques concernant leur contenu.
- L'auditeur réalise une simulation ciblée d'un audit réel sur la base de l'analyse des éléments de preuve présentés par votre organisme. S'il est clair que le pré-audit ne saurait constituer une évaluation exhaustive de votre système qualité, vous avez cependant une idée concrète de la manière dont les vérifications sont effectuées et des informations qui doivent être disponibles et démontrables.
- L'auditeur effectue une évaluation factuelle de l'état de préparation d'une entité au regard des critères du Référentiel, en décelant des écarts éventuels. Il s'abstient de préconiser les solutions pour les résoudre, ni suivre leur résolution, car seules vos solutions pourront garantir une réelle valeur ajoutée dans leur mise en œuvre.

L'auditeur rapporte de manière succincte dans un compte-rendu écrit les éléments essentiels de son intervention. Vous disposez ainsi d'un document en support pour identifier des points d'améliorations et êtes en capacité de préparer l'audit de certification. *

Comment passer commande ?

Merci de nous renvoyer le **bon de commande** ci-dessous par e-mail à audit@certup.fr

Plus d'informations

Pour toute information supplémentaire, contactez l'un de nos collaborateurs au

01 85 64 26 26.

*Une copie du compte-rendu de visite est conservée par CertUp-Maïeutika pour permettre au COFRAC - l'organe officiel d'accréditation - de s'assurer, le cas échéant, que l'auditeur ne s'est pas écarté de sa mission d'évaluation et ne compromette pas l'impartialité du processus de certification ultérieur. Les pré-audits sont réservés aux clients non encore certifiés, (en demande de certification initiale) et en tout état de cause limités à une seule intervention par site et par domaine de certification. Leur durée ne peut excéder la durée d'un audit de surveillance.

Pré-audit Référentiel Qualiopi

Votre organisme est-il prêt pour l'audit ?

Je commande un Pré-audit : d'une journée : **1176 euros, hors TVA par organisme**
 d'une demi-journée : **662 euros, hors TVA par organisme**

Je souhaite que mon pré-audit soit réalisé : dans nos locaux* à distance (webmeeting)

* frais de déplacement forfaitaires facturés en sus : Paris intra-muros : 39€ HT et hors Paris intra-muros : 139€ HT.

La date du pré-audit sera fixée d'un commun accord.

Nom et prénom :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

Nom de l'organisme :

Adresse :

N° de SIRET :

Forme juridique :

Date :

Signature :

Conditions d'annulation, de modification et de paiement :

L'organisme demande la modification ou l'annulation de la date de pré-audit par écrit. Le non-respect des dates convenues implique de facto une demande de modification. CertUp-Maïeutika accepte suivant les conditions suivantes : sans frais jusqu'à un mois avant la date convenue du pré-audit ; paiement de 25% du prix jusqu'à trois semaines avant cette date ; paiement de 50% du prix jusqu'à deux semaines avant cette date ; paiement de 75% du prix jusqu'à une semaine avant cette date et paiement du prix total si moins d'une semaine avant cette date.

Une fois la date du pré-audit fixée, elle vous sera confirmée et la facture transmise avec date d'échéance 2 semaines avant cette date. A défaut de paiement d'une facture dans les délais stipulés, CertUp-Maïeutika se réserve le droit de suspendre la livraison du rapport et il sera dû, conformément à l'article L 441-6 du code du commerce, une indemnité calculée sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 15% avec un minimum de 150 euros.

Conditions générales :

La signature de ce bon de commande entraîne l'acceptation par l'organisme des conditions générales et de la charte vie privée sur www.certup.fr ou www.maieutika.com.

Conformément à la description du pré-audit telle que décrite sur le site : <https://maieutika.com/bon-de-commande/> Sur base de notre expérience, nous vous recommandons de choisir le pré-audit d'une journée sauf pour les plus petits organismes et notamment ceux disposant déjà d'une certification/labellisation en cours. Ceci pour disposer du temps nécessaire pour répondre à davantage de vos questions.

Merci de renvoyer ce bon de commande à CertUp-Maïeutika par e-mail à
audit@certup.fr